



L'écho

DES RIVIÈRES

Magazine d'informations de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse

**Le nouveau gestionnaire
du Roc-aux-Sorciers
à Angles-sur-l'Anglin**



De nouvelles animations
(voir page 7)

**Chantier d'insertion
de la Communauté de
communes**



Une équipe de 11 agents (voir page 6)



Communauté de communes
des Vals de Gartempe et Creuse
BP 15 - 27 avenue Jourde - 86450 Pleumartin
Tél. **05 49 19 77 08** - Fax 05 49 19 77 09
info@vals-gartempe-creuse.com
www.vals-gartempe-creuse.com

La Zone d'Activités Économiques vous attend

(PAGES 4 ET 5)





L'heure de la rentrée a sonné et, même si certains n'ont pu goûter un repos estival réparateur, nous envisageons tous l'automne avec force et enthousiasme en Vals de Gartempe et Creuse.

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes consacrées au dynamisme économique de notre Communauté de communes, les entrepreneurs sont nombreux à manifester la ferme volonté de venir s'installer sur notre territoire.

Les aides directes ou indirectes, le tout nouveau statut d'auto-entrepreneur par exemple, permettent aux personnes qui ont des idées et du talent d'inventer leur propre entreprise, créatrice d'emploi parfois, et source de nouvelles richesses pour notre économie locale.

La Zone d'Activités Economiques « Les Chaumettes » située à La Roche-Posay, constitue entre autres, une opportunité d'installation sur un axe très fréquenté dans des conditions privilégiées.

En cette période de transition difficile pour beaucoup, nous devons tous, acteurs économiques et élus, anticiper les modes de vie de demain, favoriser les initiatives, privilégier les formations adaptées, voire faciliter les reconversions.

Faisons preuve d'esprit de conquête et bâtissons notre Avenir.

Bonne rentrée à tous.

Bernard DOURY,

Président de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse



sur une aide à la création et à la reprise d'entreprise

La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE) constitue un réel « coup de pouce financier » pour la création ou la reprise d'entreprise. Le Pays des Vals de Gartempe et Creuse a conventionné avec la Région Poitou-Charentes pour financer conjointement certains projets de futurs chefs d'entreprises. Ainsi, depuis 2005, ce sont plus de 56 personnes qui ont pu créer leur propre activité grâce à cette aide financière. Homme, femme, demandeur d'emploi, salarié, diplômé ou non, jeune ou moins jeune, toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées.

Nous vous proposons de découvrir ci-dessous trois témoignages de bénéficiaires d'une Bourse Régionale Désir d'Entreprendre qui ont pu créer leur emploi tout récemment sur notre territoire des Vals de Gartempe et Creuse.



Les bénéficiaires témoignent



Christophe et Nathalie TERRASSON

Boucherie Charcuterie Traiteur
12, boulevard Victor Hugo
86270 La Roche-Posay
Tél./Fax : 05 49 86 20 43

Echo des rivières : Pourquoi vous êtes-vous installés sur le Pays des Vals de Gartempe et Creuse, et plus précisément dans cette commune ?

C & N Terrasson : Habitant à Tours, nous cherchions un peu partout, vers Descartes aussi où j'avais fait mon apprentissage (ndlr Christophe). Et puis il y a eu le coup de cœur pour La Roche-Posay et surtout l'opportunité de cette boutique, avec une telle localisation, sur la place principale, avec en plus le logement au-dessus, tout ce que nous recherchions !

Echo des rivières : Sans cette aide financière qu'est la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, auriez-vous créé votre entreprise ?

C & N Terrasson : Nous avions très fortement envie de nous installer, mais il est vrai que cette aide a été un réel « bonus ». Elle nous a beaucoup aidé à faire passer notre dossier et à être plus solide face aux banques. Elle a bien complété notre apport.

Echo des rivières : A quoi a servi cette aide ?

C & N Terrasson : D'abord, comme il y avait tout à faire (logement, labo, restauration boutique...), nous avons mis notre apport dans la réalisation du laboratoire. La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre nous a permis de donner un nouvel aspect à la boutique, ce qui n'était pas prévu au début, ainsi que de faire du stock en épicerie et acquérir du matériel comme trancheur, rôtissoire ou encore hachoir. Elle va sûrement contribuer à l'acquisition prochaine d'un véhicule réfrigéré.



Art Métal - M. Emmanuel BAILLY

Ferronnerie d'art, soudure, création et réparation en métallerie-serrurerie
39, avenue Jules Ferry - 86450 Pleumartin
Tél. 05 49 23 14 87
Courriel : sylvie.denis86@hotmail.fr

Echo des rivières : Pourquoi vous êtes-vous installés sur le Pays des Vals de Gartempe et Creuse, et plus précisément dans cette commune ?

E. Bailly : La région nous intéressait car nos racines sont quasi-locales, voisines, de l'Indre. Après, c'est à Pleumartin que nous avons trouvé une maison à acheter, à restaurer, qui nous plaisait, et surtout avec une belle grange qui me permettait de réaliser mon atelier, dans l'objectif de créer mon entreprise.

Vos nouveaux commerçants et artisans ... encore !

Echo des rivières : Sans cette aide financière qu'est la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, auriez-vous créé votre entreprise ?

E. Bailly : Sûrement pas... Cette aide a été un réel coup de pouce pour démarrer.

En plus, j'ai rencontré des personnes très accueillantes et très compétentes pour suivre mon dossier !

Echo des rivières : À quoi a servi cette aide ?

E. Bailly : En premier, à faire du stock de matières premières (ferraille). Et bien sûr, m'assurer un fond de trésorerie. L'activité étant récente (ndlr : création entreprise au 1^{er} avril 2009), j'ai l'intention maintenant d'investir dans du matériel portatif pour mettre dans mon camion, ce qui me permettra d'intervenir dans de meilleures conditions sur les chantiers.



Le Petit Viennois - M. Christophe COTINEAU

Boulangerie - Pâtisseries

Place de l'église - 86270 Lésigny-sur-Creuse

Tél./Fax : 05 49 86 20 94

Echo des rivières : Pourquoi vous êtes-vous installé sur le Pays des Vals de Gartempe et Creuse, et plus précisément dans cette commune ?

C. Cotineau : Je suis originaire de l'Indre et Loire et je recherchais un peu partout un commerce à reprendre. C'est mon fournisseur qui m'a informé de la vente de ce local. C'était une véritable opportunité, avec un emplacement idéal, un potentiel client intéressant et un local directement exploitable.

Echo des rivières : Sans cette aide financière qu'est la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, auriez-vous créé votre entreprise ?

C. Cotineau : Cela aurait été beaucoup plus difficile. Cette aide représente un véritable « coup de pouce ». Les personnes rencontrées dans la constitution de mon dossier sont compétentes et j'ai eu un très bon relationnel avec elles.

Echo des rivières : À quoi a servi cette aide ?

C. Cotineau : Grâce à cette bourse, j'ai pu investir dans du matériel. Mon activité progresse bien et j'ai besoin d'investir dans de nouvelles machines, notamment dans du froid. Et puis, je continue à créer de nouvelles spécialités dont très prochainement une tarte fine aux pommes avec de la confiture de cerise !

Dans chaque numéro de l'Echo des rivières, nous vous informons des dernières entreprises ayant bénéficié de la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (anciennement Bourse Tremplin pour l'Emploi). En complément, découvrez ci-dessous les activités créées ou reprises sans cette aide, depuis un an environ (liste non exhaustive).

« Le Commerce »

Bar Restaurant
Myriam MOULIN-LIGOT
2, route de Tournon
86260 ANGLES-SUR-LANGLIN
Tél. 05 49 48 61 05

« À tout frais »

(reprise du multiservice)
M. et Mme CHASTANET
François et Véronique
9, place des Ecoles
86270 COUSSAY-LES-BOIS
Tél. 05 49 90 39 77

Mécanicien (reprise)

Eric PETIT
49, avenue Jules Ferry
86450 PLEUMARTIN
Tél./Fax 05 49 86 50 47

Mercerie « Carrelo »

(reprise de la mercerie-vêtements)
Élodie THÉVENET, créatrice
11, rue de la République
86450 PLEUMARTIN
Tél. 05 49 86 55 01
Email : carrelo86@orange.fr
www.carrelo.over-blog.com

« Papillon Décoration »

Peinture et papier peint Farrow & Ball
1, rue Saint-Denis
86270 LA ROCHE-POSAY
Tél. 05 49 23 24 03 ou 06 63 48 00 20
Email : info@papillondecoration.fr

La Vigne

(reprise par M. et Mme Aguentil)
Hôtel-Restaurant
86270 LA ROCHE-POSAY
Tél. 05 49 85 72 00

Les Douves

(reprise par M. et Mme Mazeau)
Restaurant
86270 LA ROCHE-POSAY
Tél. 05 49 86 11 22

La Promenade

(reprise par M. Lhuillier)
Bar - PMU
86270 LA ROCHE-POSAY
Tél. 05 49 86 20 78

Super U

(reprise par M. Paillard)
86270 LA ROCHE-POSAY
Tél. 05 49 90 30 67

Déborah

Esthéticienne à domicile
29, Grand' rue
86260 SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ
Tél. 05 49 48 40 05 ou 06 32 60 55 26

Nelly Bourguignon

Yoga
5, avenue de la Libération
86260 SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ
Tél. 06 31 63 44 83

Dernière bénéficiaire BRDE :

« Les Délices d'Angles »

Produits du terroir
Sylvie CROSSONNEAU
6, la Place
86260 ANGLES-SUR-LANGLIN
Tél. 05 49 48 45 10

Conseil de Développement Vals de Gartempe et Creuse

Assemblée Générale

Le Conseil de Développement s'est réuni en assemblée plénière le 4 juin. La question du territoire était au centre de cette réunion. François Bigot et Robert Ducluzeau ont présenté leur étude sur la question des frontières administratives, qui a introduit le débat sur l'évolution du territoire des Vals de Gartempe et Creuse. Avant cette présentation, les animateurs des commissions ont rendu compte des travaux en cours.

Les travaux des commissions

- La commission activité touristique a souhaité faire un bilan d'étape sur la charte de territoire et sur toutes les actions liées au tourisme. Elle a pour objectif d'être à l'écoute des attentes exprimées par le territoire en ce qui concerne le tourisme.
- La commission vie sociale a estimé qu'il serait intéressant d'organiser une journée permettant aux associations de se rencontrer, et de présenter leurs activités au public intéressé. Elle travaille à l'organisation de cette journée « Assos.com » qui se tiendra le dimanche 18 octobre 2009 à la salle des fêtes d'Angles-sur-l'Anglin (cf article page 8).
- La commission activité économique et emploi a recherché les informations sur l'évolution des activités économiques, de la population et de l'emploi. Pour le plus long terme, elle s'est interrogée sur les actions à proposer pour que le territoire évolue vers un développement durable.
- La commission patrimoine, habitat, environnement et identité du pays a travaillé sur la conception d'un document décrivant les caractéristiques de l'habitat du pays et énonçant des recommandations pour des rénovations ou des constructions. Elle s'interroge également sur la stratégie pour faire l'inventaire du petit patrimoine et le préserver.

Vals de Gartempe et Creuse entre Berry, Touraine et Poitou

Le rapport présenté aux membres du Conseil étudie les frontières administratives dans la seconde moitié



d u XVIII^e siècle, et depuis la Révolution. Le Pays des Vals de Gartempe et Creuse illustre l'enchevêtrement des territoires administratifs sous l'Ancien-Régime. Depuis la Révolution, cette superposition n'est pas terminée : elle ne cesse de motiver des rapports.

A partir de cet exposé les participants ont débattu sur l'évolution de l'intercommunalité. Les Vals de Gartempe et Creuse se situent dans la moyenne des Communautés de communes par le nombre d'habitants et le nombre de communes, mais la Communauté de communes n'est pas associée à d'autres territoires pour former un Pays, ce qui constitue un handicap pour développer des projets et contractualiser des financements avec la Région, l'Etat ou l'Europe.

Cependant, si les recommandations du rapport Ballardur sont suivies, il ne serait plus question de créer de nouveaux pays mais d'achever l'intercommunalité. Ainsi, proposition est faite d'une élection directe des assemblées délibérantes des intercommunalités, et de redécoupage des cantons.

La charte de territoire du Pays affiche la volonté de développer l'intercommunalité, mais on constate que la Communauté de communes n'a pas étendu ses compétences, et qu'il n'existe pas actuellement de perspectives pour aller dans ce sens.

François BIGOT,
Président du Conseil de Développement



Avis à la population... surfer vers toutes les mairies sera bientôt possible !

Pour vos démarches administratives et autres, vous aurez la possibilité de surfer sur le web et de rentrer en contact avec votre mairie.

La Communauté de communes participe financièrement à la réalisation ou mise à jour des sites internet officiels des 11 communes : La Roche-Posay met donc le sien à jour, La Bussière avait entamé la réalisation du sien qui vient d'être mis en ligne, et les 9 autres communes travaillent avec Vienne Services pour confectionner le leur ! Alors n'hésitez pas à contacter votre mairie pour obtenir plus d'informations.

Les gens du voyage bien accueillis !

Dans un futur proche, le Pays des Vals de Gartempe et Creuse aura un espace dédié aux gens du voyage sur son territoire ; en effet, cette aire d'accueil est en cours de réalisation, sur la commune de La Roche-Posay, en direction de Vicq-sur-Gartempe. Le cabinet SOGREAH, retenu en tant que Maître d'œuvre, et les agents de la Communauté de communes, mettent tout en œuvre pour une bonne réalisation de cette aire d'accueil, dans un délai le plus court possible, avec un permis de construire qui sera prochainement déposé.

Contacts : Sandrine Teyssier, Aurélie Bridier

Associations... à vos agendas 2010 !

A peine l'année 2009 terminée, il faut penser aux manifestations 2010.

En effet, le prochain agenda des manifestations sera distribué début 2010 et donc les informations doivent nous être communiquées avant la fin de l'année.

Merci de nous transmettre vos dates de la façon la plus simple pour vous :

- Par courriel : nathalie.gerard@vals-gartempe-creuse.com

- Par courrier : Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse, 27 avenue Jourde, BP 15, 86450 PLEUMARTIN
Tél. 05 49 19 77 08

Contacts : Nathalie Gérard, Angélique Gagnot

Avis aux associations et aux communes !

Lors de vos grandes manifestations et afin de promouvoir notre belle région, n'hésitez pas à solliciter la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, partenaire, pour le prêt de la banderole et des oriflammes.

Contacts : Benjamin Pichon, Angélique Gagnot

Oui au Wimax

Vous avez un souci pour vous connecter à l'ADSL à votre domicile ? Sachez qu'un professionnel peut se déplacer chez vous pour vérifier la compatibilité WIMAX ou proposer une autre solution. Ainsi, chaque nouvel abonné est assisté d'un installateur agréé pour la pose de l'antenne.

L'ensemble « matériel et installation » est financé en grande partie par le Conseil Général de la Vienne, il est ainsi proposé à un coût forfaitaire de 50 euros pour l'utilisateur, facturé uniquement si le fonctionnement est satisfaisant.

Une technologie alternative WIFIMAX ou NRA-ZO sera envisagée sur les zones non compatibles WIMAX.

Le Conseil Général vient de mettre en place un numéro vert pour répondre à toutes les demandes des administrés sur l'ADSL :

N° Vert 0 800 00 86 00

Vous avez un projet de création d'activités ?

Vous êtes à la recherche d'un terrain ?

Vous souhaitez développer votre activité ?

Composée de 15 lots viabilisés de 1 500 à 10 000 m², pour une superficie totale de plus de 33 000 m², les terrains sont vendus au prix unique de 5 euros HT le m².

Implantée sur la commune de La Roche-Posay qui présente, outre les services d'une grande station thermale accueillante, tous les atouts d'un pôle économique moderne, dynamique, en plein essor et résolument tourné vers l'avenir, la ZAE des Chaumettes est idéalement située.

Plus de renseignements auprès de Sandrine Teyssier à la Communauté de communes : sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com

Une volonté environnementale forte !

La Charte de qualité et de bonne conduite

Ayant pour objectif de concilier le développement économique et le respect de l'environnement, la Communauté de communes et la commune de La Roche-Posay ont réalisé une Charte de Qualité et de Bonne Conduite pour la Zone d'Activités Économiques « Les Chaumettes ». Cette charte répond à la volonté d'accueillir et de faciliter le développement des entreprises sur notre territoire.

Fixant des engagements forts, sous forme de recommandations pour les entreprises, cette charte se veut être un élément d'un aménagement harmonieux pour tous les utilisateurs de la Zone d'Activités Économiques.

Document téléchargeable sur : www.vals-gartempe-creuse.com

A propos de la Taxe Professionnelle...

Une fiscalité attractive

Outre les avantages fiscaux liés à la classification du territoire en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) et à l'attribution de certaines aides, la Communauté de communes applique, sous certaines conditions, les exonérations de taxe professionnelle en faveur des :

- entreprises nouvelles ou en difficulté pendant 2 ans,
- jeunes entreprises innovantes et jeunes entreprises universitaires pour une durée de 2 ans,
- entreprises de spectacles vivants relevant de certaines catégories,
- établissements de spectacles cinématographiques,
- médecins, auxiliaires médicaux, vétérinaires pour une durée de 2 ans.

Pour connaître en détail ces exonérations fiscales, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre centre des services fiscaux.



3 QUESTIONS À Pascale Moreau

1^{re} Vice-présidente en charge de la Commission Aménagement et Développement du Territoire, Environnement.

• **Pourquoi la Communauté de communes a choisi le système de la Taxe Professionnelle Unique (la TPU) ?**

• **Pascale Moreau** : D'abord, comme son nom l'indique, la taxe professionnelle unique ne concerne que les impôts des activités professionnelles.

Voté sous le mandat précédent, le passage au 1^{er} janvier 2008 permet de lisser, 3 ans, le taux appliqué par chacune des communes, l'objectif étant d'appliquer ce même taux de fiscalité (12,41 %) à tous les professionnels de notre territoire d'ici 2013.

Le mécanisme est simple : la Taxe Professionnelle est encaissée par la Communauté de communes. Chaque commune bénéficie d'un montant équivalent à la Taxe Professionnelle en 2007. La différence reste dans les caisses de la Communauté de communes.

Cette nouvelle richesse doit servir à financer des projets qui ont une vocation intercommunale, bref permettre un aménagement harmonieux et équitable de notre territoire.

Le passage en Taxe Professionnelle Unique est un geste de solidarité territoriale fort !

La Communauté de communes ne perçoit pas l'impôt local issu des particuliers (taxe d'habitation, taxe foncière...).

Principales délibérations

Venez vous installer sur la Zone d'Activités Économiques « Les Chaumettes » à La Roche-Posay !



Conseil communautaire du 10 juin 2009

- ◆ Autorisation préalable à la cession des parts sociales détenues par les actuels actionnaires de la SARL Le Roc-aux-Sorciers à la SAS Vert Marine.
- ◆ Subvention à la commune de Pleumartin (1 608.82 € TTC) dans le cadre de l'attribution de subvention « Rénovation du Patrimoine » (rénovation de la pompe du Potet).
- ◆ Subvention à la commune de Mairé (6 748.79 € TTC) dans le cadre de l'attribution de subvention « Rénovation du Patrimoine » (Réfection du clocheton et de ses annexes).
- ◆ Charte de qualité et de bonne conduite pour la Zone d'Activités Économiques des Chaumettes à destination des entreprises s'implantant sur cette ZAE.
- ◆ Accord pour la vente des lots n° 1 ZA 277, n° 2 ZA 278, n° 3 ZA 279 et n° 4 ZA 280.
- ◆ Thématiques retenues pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat des Vals de Gartempe et Creuse et demandes de financements.
- ◆ Implantation d'un espace de proximité multisports à Coussay-les-Bois.
- ◆ Itinéraire de grandes randonnées de Pays : entretien d'une partie d'un nouvel itinéraire de Grande Randonnée de Pays couvrant le Parc naturel régional de la Brenne et empruntant quelques chemins de la commune d'Angles-sur-l'Anglin.

Conseil communautaire du 30 juin 2009

- ◆ Approbation du règlement modifié de la Zone d'Activités Économiques des Chaumettes.
- ◆ Transfert du permis de lotir à la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse concernant la Zone d'Activités Économiques des Chaumettes.
- ◆ Choix du Maître d'œuvre de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage : l'agence SOGREAH a été retenue.

e à la TPU pendant 5 communes, taux de onnels de essionnelle omunes. n reverse- elle perçue isses de la nancer des nale pure ; onieux et ue a été un çoit aucun habitation,

• *En ces périodes difficiles, parlez-nous de l'économie locale?*

• **Pascale Moreau** : Savez-vous que notre territoire compte une entreprise artisanale, commerciale ou de services pour moins de 25 habitants ? Cela représente un atout considérable pour un territoire rural comme le nôtre.

Désireux d'attirer les porteurs de projets et investisseurs sur notre territoire, mais aussi de maintenir nos commerces de proximité, nous proposons, avec le soutien de partenaires économiques, des aides financières à la création ou à la reprise d'activités (les Bourses Régionales Désir d'Entreprendre, Vienne Initiatives).

Les résultats parlent d'eux-mêmes, regardez en page 2 ! Outre les pôles économiques de La Roche-Posay et Pleumartin, les activités artisanales et touristiques participent au dynamisme de l'ensemble du territoire.

Si la période est effectivement jugée difficile, il est de notre devoir premier de ne pas céder au

défaitisme, de soutenir l'économie locale et d'être imaginatif.

Merci d'ailleurs aux membres du Conseil de Développement pour leur implication et l'excellent travail qu'ils réalisent.

• *Alors, quels sont vos principaux projets ?*

• **Pascale Moreau** : Nous travaillons actuellement sur les possibilités d'implanter un bâtiment d'accueil pour les entreprises (type bâtiment relais ou hôtel d'entreprises...) sur la Zone d'Activités Économiques des Chaumettes.

Et puis un sujet qui me tient particulièrement à cœur, car il allie solidarité, cadre de vie et économie : c'est la fameuse Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2010, et qui, je l'espère, aura un impact fort sur l'artisanat local.

Pensez à nos artisans pour vos futurs travaux !

L'épicerie solidaire : un lieu de vie sociale...



Une association d'aide alimentaire émanant de la Banque Alimentaire de Poitiers est présente sur notre territoire. Son but est d'aider les personnes en grande précarité à résoudre les difficultés alimentaires. Cette association fonctionne depuis 12 ans grâce à des bénévoles que nous remercions de consacrer un peu de leur temps aux plus démunis.

Devant la dégradation actuelle de la situation économique et la montée de la précarité, une évolution du système est indispensable. Pour cela, à l'initiative des C.C.A.S. de La Roche-Posay, de Pleumartin, des bénévoles de la Banque Alimentaire et avec l'appui de la Communauté de communes, il a été décidé d'apporter une réponse concrète à cette situation sous la forme d'une Epicerie Solidaire.

L'Epicerie Solidaire offre une alternative intéressante pour lutter contre l'exclusion alimentaire. Elle propose un espace de rencontre et d'échange pour combattre l'isolement. Elle permet de ne pas ancrer les personnes dans l'assistanat. Il ne s'agit pas de distribuer des colis alimentaires. Les personnes en difficulté participent au paiement de leur achat à hauteur de 10 % du prix réel. Elles font leurs courses et choisissent librement leurs aliments, d'abord pour retrouver leur dignité ensuite pour garder le sens des réalités. La priorité est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur réinsertion sociale.

Mais au-delà d'une aide alimentaire, c'est aussi une éducation à une certaine hygiène de vie qui est proposée. L'exclusion ne doit pas conduire à la « mal bouffe », réintroduire fruits et légumes dans son alimentation, se faire plaisir en cuisinant sainement même avec un petit budget, c'est retrouver le goût à la vie !

Ce lieu d'accueil est fait pour aider les personnes à sortir d'une fragilité économique autant que psychologique, à se réconcilier avec elles-mêmes, avec les autres et avec la santé !

Dans un objectif de réelle citoyenneté, l'Épicerie veillera à ce que les usagers prennent une part active à l'organisation et au fonctionnement de la structure.

Plus qu'une épicerie, ce lieu doit devenir convivial et recréer du lien ! L'Épicerie travaillera avec les structures d'aide sociale.

Sur notre territoire, cette nouvelle association qui se nommera « Croque la vie ! » sera composée d'un Conseil d'Administration de 18 membres répartis en 3 collèges de 6 membres (collège des adhérents, collège des élus et collège des partenaires).

L'Épicerie Solidaire se trouvera à Pleumartin à côté du C.C.A.S. dans un local communal que la commune de Pleumartin rénove actuellement avec l'aide du chantier d'insertion.

La Communauté de communes a voté une subvention de 20 000 euros pour permettre à l'Épicerie Solidaire d'équiper les locaux en matériel et mobilier et de payer le loyer.

Nous espérons une ouverture pour le début de l'automne 2009.

Un été productif pour le chantier



Durant juillet et août 2009, 4 nouvelles personnes ont été recrutées au Chantier d'Insertion de la Communauté de communes pour une durée de 6 mois minimum. À ce jour, l'équipe est formée de 11 agents polyvalents.

Les activités sont multiples et varient selon les besoins des communes du territoire. Dernièrement, le chantier d'insertion a fabriqué un abri pour les parents d'élèves, posé à la sortie de l'école à Coussay-les-Bois. Les agents participent également à l'agrandissement et à la rénovation des locaux de la Communauté de communes et de l'Épicerie Solidaire à Pleumartin.

La prochaine mission pour le chantier : la rénovation de la Fontaine St-Rémi à Mairé. Tout au long de l'année, l'équipe s'occupe de l'entretien des espaces verts du Roc-aux-Sorciers à Angles-sur-l'Anglin, des sentiers de randonnée et fabrique du mobilier de plein air en bois destiné aux communes ainsi qu'aux particuliers.

Pour obtenir les tarifs de nos réalisations ou connaître les modalités d'inscription pour intégrer notre équipe, appelez le 05 49 20 15 64 ou rendez-vous dans nos locaux : 27 avenue Jourde à Pleumartin.





Partenaire pour une formation en tourisme...

Le 9 juillet dernier, Monsieur Tremblais, vice-Président de la Communauté de communes, en charge du Tourisme et de la Communication, et Monsieur Maillou, proviseur adjoint du Lycée polyvalent régional Emile Roux de Confolens (16), ont signé une convention de partenariat.



M. Tremblais et M. Maillou

Ainsi, la Communauté de communes pourra accueillir les étudiants inscrits en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Animation et Gestion Touristique Locale, par alternance. Une formation récente mais non moins de qualité, puisque les deux premières promotions ont connu un taux de réussite de 100 % à l'examen. A travers ce partenariat, la Communauté de communes souhaite ainsi participer à la formation des jeunes, et démontre sa forte volonté de développer, par la professionnalisation, le tourisme du Pays des Vals de Gartempe et Creuse.

Plus d'informations sur les modalités auprès d'Angélique Gagnot :
angelique.gagnot@vals-gartempe-creuse.com
ou au 05 49 19 77 08

Un air marin plane sur Angles-sur-l'Anglin...

Depuis le 8 juin dernier, la Société Vert Marine détient les parts de la société gestionnaire du Centre d'interprétation du Roc-aux-Sorciers, la SARL Le Roc-aux-Sorciers. Cette Société (www.vert-marine.com) est en charge de plus de 70 sites touristiques partout en France, elle est notamment l'actuel gestionnaire de sites importants dans le département de la Vienne, à savoir la Planète des Crocodiles, Abyssée, l'Île aux Serpents ou encore le musée du Vieux Cormenier.

C'est un nouveau départ pour le Centre d'Interprétation de la frise magdalénienne, mais c'est la même équipe qui œuvre au contact du public, ainsi conservons-nous l'authentique qualité des visites guidées et de l'accueil. Une plus-value visible dès aujourd'hui : le développement des animations et activités, par exemple les après-midi d'initiation à l'art préhistorique cet été, une boutique mieux achalandée et enfin une communication plus efficace, avec un nouveau visuel et de nouveaux supports...



Dès le mois de juin, et encore plus depuis la rentrée scolaire, le délégué propriétaire des locaux (la Communauté de communes) et le délégué gestionnaire du site (la SARL Le Roc-aux-Sorciers), mènent de concert une réflexion pour développer le site et proposer des innovations dès l'année prochaine.

Bref, une synergie qui dynamise le Centre du Roc-aux-Sorciers et lui permet d'appréhender l'avenir avec force.

Nous ne manquerons pas, dans le prochain numéro, de vous donner des informations précises sur l'évolution de la fréquentation en 2009 et sur les projets pour 2010.

Alors venez découvrir ou redécouvrir ce patrimoine unique au monde...

Centre d'interprétation de la frise magdalénienne du Roc-aux-Sorciers - 2 route des Certeaux
86260 Angles-sur-l'Anglin
Renseignements au 05 49 83 37 27 ou numéro Azur 0810 699 771 (prix appel local)
Ouverture de 10 h à 18 h 30
Site : www.roc-aux-sorciers.com
Mail : info@roc-aux-sorciers.com

Le tourisme en de bonnes mains...

Depuis les élections de 2008, une nouvelle Commission Tourisme et Communication s'est créée, présidée par Daniel Tremblais, Vice-président de la Communauté de communes et maire de Lésigny-sur-Creuse.

Réunie une fois par trimestre environ, la commission suit tous les dossiers liés à ses sujets de prédilection, le tourisme et la communication. Elle travaille, entre autres, sur l'organisation des événements de la Communauté de communes, la réalisation de tous les supports de communication (par exemple, cet « Écho des rivières » !) et s'informe du fonctionnement des sites du Roc-aux-Sorciers et de la Maison des Jours à Angles-sur-l'Anglin, en partenariat avec les comités de suivi respectifs.

En plus de son Président, la commission est composée de :

- Bernard Etève d'Angles-sur-l'Anglin,
- Annette Foiry de La Bussière,
- Thierry Renaudet de Chenevelles,
- Bernard Bordage de Coussay-les-Bois,
- Claude Brissonnet de Leigné-les-Bois,
- Daniel Roy de Lésigny-sur-Creuse,
- Yves Guillet de Mairé,
- Isabelle Ponchaux de Pleumartin,
- Stéphanie Salais de La Roche-Posay,
- Jean-Pierre Joseph et Lionel Brégeard de Saint-Pierre-de-Maillé,
- Nadia Bigot de Vicq-sur-Gartempe.

Un comité de rédaction s'est créé pour suivre la réalisation de « L'Écho des rivières », composé de Stéphanie Salais, Lionel Brégeard, Bernard Etève, Thierry Renaudet et Daniel Tremblais.

Vous connaissez certainement l'un ou l'autre de ces membres ; alors n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques !



Osez l'escalade... au sommet !

D'année en année, le succès d'Osez l'Escalade, manifestation organisée par le Comité d'Escalade de la Vienne (CDFME) en partenariat avec la Communauté de communes et la commune de Saint-Pierre-de-Maillé, ne cesse de « grimper » !

Confirmation pour la 7^e édition, les 13 et 14 juin à Saint-Pierre-de-Maillé, puisque plus de 160 grimpeurs se sont affrontés lors de l'open de blocs du samedi. Une initiation à l'escalade le dimanche matin a clôturé en beauté ce week-end.

Un galop d'essai concluant...



Les amoureux des courses hippiques s'étaient retrouvés le 28 juin à l'hippodrome de La Roche-Posay, pour la Journée de la Communauté de communes. L'occasion de mettre en avant ses richesses et savoir-faire économiques, en invitant Barbara Licois (Le P'tit coin Nature à La Roche-Posay), Audrey Attina (Luyaya Créations à La Roche-Posay), Elodie Thévenet (Carrélo à Pleumartin) et Dominique Maroille (Dom'Atelier Sculpture à Vicq-sur-Gartempe) à venir présenter leur activité auprès des spectateurs. Innovation également cette année avec la Course des Elus en sulky double. Jean-Michel Mazaud, maire de Chenevelles, et Bernard Doury, maire de Pleumartin, sont sortis vainqueurs de

cette première édition. Un vrai succès puisque les spectateurs ont pu parier sur le vainqueur et gagner de nombreux lots. Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir qui remportera la nouvelle Course des Elus... !



Multirandonnée...

Les 7, 8 et 9 août, Saint-Pierre-de-Maillé a vibré au rythme des chaussures, fers à cheval et roues de vélo et d'attelage... Plus de 280 randonneurs, dont la moitié de cavaliers, se sont rassemblés pour la 18^e Multirandonnée, signant un nouveau record de participation. Basés au Camping du Grand Pré de Saint-Pierre-de-Maillé et « choyés » par une vingtaine de bénévoles, les participants ont pu savourer le copieux menu qui leur a été préparé : découverte des charmes de notre Pays, notamment le château de Puységault, les falaises de la Guignoterie, Angles-sur-l'Anglin et La Bussière ; visites du Centre d'Interprétation du Roc-aux-Sorciers, du Château de la Guitière, du musée de vieux outils de M. Jacob, de la Maison de Pays et de la Distillerie. Et convivialité, avec le bal du samedi soir proposé par les « Tribaloches ». De quoi ravir les participants et petits Maillois qui ont pu admirer le cortège. Grâce à l'action des partenaires et bénévoles, cette Multirandonnée a tenu toutes ses promesses. Ils vous attendent tous dès l'année prochaine pour découvrir d'autres charmes de notre Pays.

La Semaine de l'Emploi et de l'Economie et de l'Economie

A l'occasion de la 3^e édition de la « Semaine de l'Emploi et de l'Economie », organisée par la Région Poitou-Charentes du 19 au 23 octobre 2009, nous vous invitons à participer à une table-ronde sur le thème « L'emploi dans les Vals de Gartempe et Creuse ».

Au programme :

- une présentation du Chantier d'Insertion de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse
- des échanges avec les entrepreneurs du territoire et différents partenaires socioéconomiques
- un débat ouvert à toute réflexion, proposition, piste de travail.

Des intervenants extérieurs viendront alimenter le débat et pourront témoigner d'expériences, d'actions menées sur d'autres territoires.

Que vous soyez demandeur d'emploi, acteur économique, partenaire social, ou que vous soyez simplement intéressés par toutes ces questions, et parce que l'économie et l'emploi sont l'affaire de tous, nous vous donnons rendez-vous le **22 octobre 2009 à 20h30 à la salle des fêtes de Pleumartin.**

Entrée libre.

Pour tous renseignements, contactez **Alexandra Audru ou Sandrine Teyssier** au **05 49 19 77 08** ou par mail : **info@vals-gartempe-creuse.com**

Journée des associations

Que faites-vous le 18 octobre 2009 ?

Ne cherchez plus et venez nombreux à la première journée entièrement consacrée aux associations du territoire des Vals de Gartempe et Creuse.

Organisée par le Conseil de Développement du Pays des Vals de Gartempe et Creuse, cette journée, placée sous le signe du partage et de la rencontre, se déroulera en deux grands moments.

La matinée sera réservée aux associations qui pourront librement échanger, s'informer dans des domaines concernant la vie associative grâce à des intervenants, des experts, présents spécialement pour cette occasion.

L'après-midi sera ouverte au public. Ainsi de 14h à 18h, vous pourrez avoir accès à tous les stands des associations présentes, discuter avec leurs représentants...

Alors n'oubliez pas et venez nombreux découvrir ou redécouvrir la richesse associative de notre territoire, le dimanche 18 octobre 2009 de 14h à 18h dans la salle des fêtes d'Angles-sur-l'Anglin.

Pour tous renseignements, contactez Sandrine Teyssier : 05 49 19 77 08 ou par mail : sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com